

Communauté de Communes du Grand Chambord

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la Loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour **principe la gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

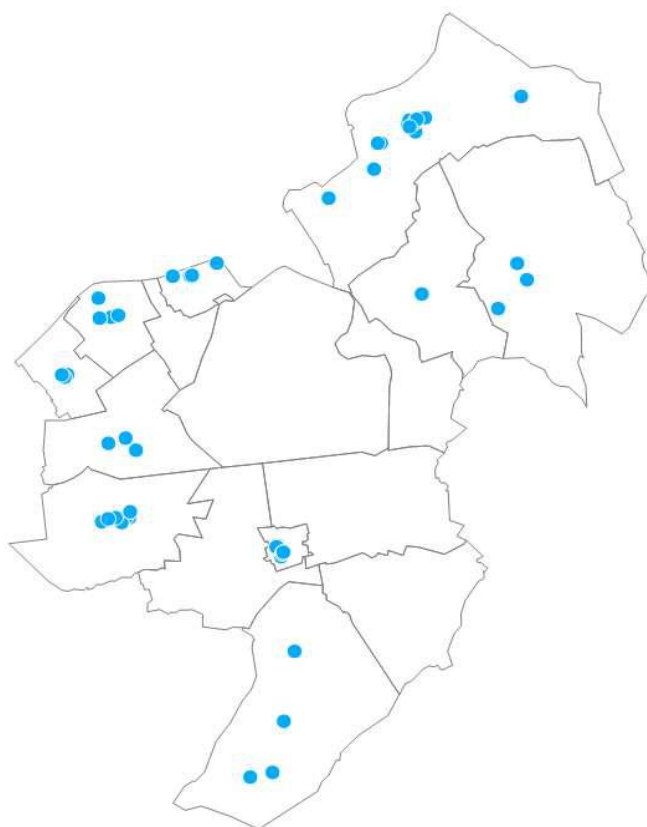
Les chiffres clés de l'Emploi ESS

En 2015, l'ESS représente **9,64% des établissements employeurs*** de votre communauté de communes, ce qui représente **2,42% des personnes salariées** travaillant sur votre territoire.

Les trois secteurs* les plus dynamiques sont :

- Les Arts, Sports et Loisirs ;
- Les Activités Financières et d'Assurance ;
- Le secteur des Services divers.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

| 31/12/2015 | Nombre de salariés ESS | Part des salariés ESS | Nombre établissements employeurs de l'ESS | Part des établissements employeurs de l'ESS |
|----------------------|------------------------|-----------------------|---|---|
| CC du Grand Chambord | 121 | 2,42% | 48 | 9,64% |
| Loir-et-Cher | 10 011 | 9,90% | 1 277 | 11,21% |
| Centre-Val de Loire | 84 381 | 10,50% | 9 253 | 11,10% |

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :
j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org